

Recrute

1 Poste d'enseignant contractuel établissement (118h)

Champ disciplinaire : TPCAU

Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2 millions d'euros, pour un effectif de 577 étudiants, de 93 enseignants (25 titulaires, 12 associés, dont 6 à mi-temps, 56 contractuels établissements) et de 39 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m². Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construit une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'étude « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

2. Contexte scientifique de l'ENSACF

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ». Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST) « archi philo » et ERPS (Espace Rural et Projet Spatial) ou bien encore le réseau en cours de constitution « Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire.

L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal. Le professeur recruté sera ainsi appelé à contribuer activement à ce processus.

3. Missions prévues pour l'enseignant :

Essentiellement en cycle « master », : Enseignement théorique et méthodologique dispensé dans le cadre du MASTER 1 et 2 METAPHAUR:

• **Contenus:**

- Préparation au mémoire (8.2): 25h + 6h séminaire

L'objectif de cet enseignement est d'initier l'étudiant à la construction d'une démarche personnelle visant à interroger le champ patrimonial et à confronter trois notions : le patrimoine, la mémoire et l'héritage. Lectures et travaux dirigés sont établis en ce sens. Il s'agit pour cet enseignement, de donner les clefs méthodologiques en vue de l'acquisition de connaissances que les étudiants sauront réinjecter aussi bien dans leur travail de mémoire, que dans le projet architectural.

En relation avec les objectifs de l'enseignement, il s'agira d'aboutir à la production personnelle et/ou collective de notes, de fiches, de commentaires, de dossiers et d'exposés en fonction du déroulement du séminaire. Pour la préparation au mémoire, l'étudiant devra formuler la présentation de son sujet, définir sa problématique étayée par un plan détaillé, définir les sources critiques qui seront mobilisées pour sa démonstration.

- Séminaire et mémoire (9.2): 25h (mémoire) + 32h (séminaire) + 30h

L'objectif de cet enseignement est de poursuivre et d'aboutir la réflexion engagée au semestre précédent (8.2), sur la notion d'héritage.

Chaque étudiant prolonge par la rédaction son travail de réflexion entamé en 8.2. Le mémoire de Master trouvera alors son aboutissement à l'occasion d'une soutenance orale. Ce premier travail individuel de réflexion doit apporter à l'étudiant un regard critique sur sa propre production ainsi qu'une mise en perspective de ses créations au regard de sa future pratique professionnelle. Ce procédé réflexif doit pouvoir être convoqué pleinement dans le cadre du processus de fabrication du projet architectural.

En relation avec les objectifs de l'enseignement, il s'agira d'aboutir à la production personnelle du mémoire de Master. Il s'agira pour l'étudiant de profiter des temps de séminaire pour échanger sur son sujet d'étude, mettre en forme son regard critique d'architecte et de le formuler par écrit.

- Mention recherche : 10h

Les jours d'enseignements du projet sont fixés aux mardis et mercredis.

4- Autres tâches :

- La présence aux jurys intermédiaires ou finaux d'Unités d'enseignements est indispensable.

5 - Compétences principales mises en œuvre

Titres ou diplômes requis :

- L'enseignant sera obligatoirement titulaire d'un doctorat dans une discipline en lien avec les questionnements portés par le DE METAPHAUR.
- L'enseignant pourra justifier d'une pratique d'enseignement dans le supérieur. À ce titre, il explicitera ses expériences pédagogiques relatives à la méthodologie de travail universitaire et à la maîtrise des outils fondamentaux de l'expression écrite et orale.
- L'enseignant sera publiant régulier et chercheur attaché à un laboratoire de recherche. Il présentera ses dernières publications, les publications en cours et les projets à venir dans lesquels il est investi.

- Par son regard extérieur, l'enseignant contribuera au bilan, à l'analyse critique du domaine d'études et à la définition des évolutions nécessaires. Il pourra être sollicité ou être force de proposition pour la préparation d'une journée d'étude en lien avec les objets de recherche du Domaine d'étude.
- L'enseignant devra s'engager à se rendre disponible physiquement 2 jours pleins à l'ENSACF. Début des cours à compter du 26 septembre 2017.

6 – Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, à l'attention de madame la directrice de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par courriel, sous forme d'un lien we transfer ou équivalent **Avant le vendredi 15 septembre midi** exclusivement.

fpetitcolas@clermont-fd.archi.fr avec copie à ensacf@clermont-fd.archi.fr

Il devra comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Deux articles publiés dans les cinq dernières années

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat (e)s retenus pour un entretien seront auditionnés à l'école le **mardi 19 septembre 2017** (*horaire précisé dans la convocation*).

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès :

- De Mathilde Lavenu, coordinatrice du DE METAPHAUR : 06 35 12 61 88